

LAVPL

Shampooing carrosserie poids-lourds

**QUALITÉ
PROFESSIONNELLE**

PROPRIÉTÉS

LAVPL est un nettoyant carrosserie liquide alcalin, destiné au nettoyage des véhicules et des matériels industriels. Supprime le film statique de la carrosserie. LAVPL contient un inhibiteur de corrosion. LAVPL peut être utilisé pour les lavages intérieurs de citernes alimentaires, liquides et pulvérulents.

MODE D'EMPLOI

LAVPL est d'un emploi très simple. S'utilise généralement dilué dans l'eau à la concentration moyenne de 2 à 5 %, avec un pulvérisateur manuel. Carrosserie : appliquez le produit comme indiqué ci-dessus. Commencez toujours par le bas et par bandes de 1,50 m de large. Laissez agir un court instant, puis rincez à l'eau chaude ou froide sous pression. Moteur : pulvérisez le produit dilué 1 l + 7 l d'eau environ, laissez agir quelques minutes et rincez à l'aide d'une machine à haute pression : eau chaude ou froide. En machine à pression, réglez le débit de 1 à 3 %.

DOMAINE D'EMPLOI

Pour le nettoyage des carrosseries, bâches, moteurs, châssis, planchers et parois intérieures des véhicules, matériels de chantiers, machines agricoles... LAVPL est employé dans de nombreux secteurs d'activités : entreprises de transport, garages, industries automobiles, travaux publics, ponts et chaussées, voirie, aviation, industrie navale et ferroviaire.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Aspect	liquide limpide incolore
pH	> 12,5
Densité	1,05 - 1,07
Stockage	Conserver à l'abri de la lumière et de l'humidité. Conserver le produit dans l'emballage original et fermé et protéger contre des températures extrêmes.

Mélange complexe de tensio-actifs, de détergents minéraux. Ininflammable, non toxique. Très séquestrant de calcaire. N'attaque pas l'acier ni le caoutchouc.

Les tensioactifs utilisés dans ce produit répondent aux critères de biodégradabilité comme déterminé dans les directives européennes (CE) n° 648/2004 concernant les détergents.

IMPORTANT : Ne jamais laisser sécher LAVPL sur la carrosserie. Lors de pulvérisation sur parties très chaudes et ternes, il est recommandé de les humidifier d'abord légèrement avec de l'eau et de ne pas exposer le véhicule au soleil.

Le produit est conforme à l'arrêté du 08/09/1999 modifié par l'arrêté du 19 septembre 2013 relatif aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

CONDITIONNEMENT

Bidon de 5 Litres, bidon de 20 Litres et fût de 200 Litres.

PRÉCAUTIONS

Produit à usage professionnel.

Éviter les projections oculaires

SÉCURITÉ SELON FDS

Corrosion cutanée, Catégorie 1B. Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05 61 09 16 90 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)



18-03-2021 Ind. 2 ■